

**Ministry of Heritage,
Sport, Tourism and
Culture Industries**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2R9
Tel: 416 326-9326

**Ministère des Industries du
patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Tél : 416 326-9326



Le 12 novembre 2020

Monsieur Andy Pringle
Président
Collection McMichael d'art canadien
10365, avenue Islington
Kleinburg (Ontario) L0J 1C0

Lettre de mandat 2021-2022

Monsieur Pringle,

Je vous remercie d'avoir accepté le rôle de président du Conseil d'administration de la Collection McMichael d'art canadien. Le travail effectué par votre équipe contribue à des résultats spectaculaires en Ontario de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en contribuant à notre succès économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de découvrir le monde entier dans une seule province. La Collection McMichael d'art canadien est une institution de classe internationale qui rend plus facile la tâche de notre ministère de promouvoir l'Ontario et d'attirer les visiteurs vers la province. L'important travail que vous accomplissez offre aux résidents comme aux visiteurs des possibilités véritablement uniques de découvrir et d'explorer notre province.

Je salue le succès de programmes tels que votre initiative de plantation par les écoles pour le nouveau jardin autochtone, qui témoigne de votre engagement positif auprès des collectivités. Je vous encourage à poursuivre votre collaboration avec vos partenaires locaux afin de répondre aux besoins de vos collectivités et de remplir votre mandat.

Au moment d'élaborer vos objectifs opérationnels, vos objectifs de rendement ainsi que vos autres activités pour l'année à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de priorités gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été parmi les premiers touchés par la COVID-19, frappés de plein fouet par la « triple menace » d'une crise sanitaire, d'une crise économique et d'une crise sociale. La situation a eu des conséquences sans précédent et dévastatrices sur les organismes et les activités du ministère ainsi que sur nos secteurs. Nous ne disposons d'aucun manuel pour nous indiquer comment redresser la situation, mais main dans la main, nous avons soutenu le travail du Comité ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis auxquels nos secteurs étaient confrontés devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques, et nous contribuerons à la prochaine phase du *Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19* afin de relancer l'économie de manière responsable. Cet effort coordonné se traduira également, à terme, par un plan stratégique quinquennal pour le ministère, lequel devrait nous aider à nous reconstruire et à redevenir une destination touristique de premier plan. Nous devons être prêts à ouvrir de nouveau les portes de notre province au monde extérieur, et nous le serons.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes ont le devoir d'agir dans le meilleur intérêt des Ontariennes et des Ontariens en se montrant efficaces et efficaces et en optimisant leurs ressources pour les contribuables. Cela comprend ce qui suit :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner dans le cadre du budget approuvé de votre organisme.
- Identifier des possibilités de générer des revenus, d'adopter des pratiques innovantes et/ou d'améliorer la durabilité des programmes et les mettre en œuvre.
- Identifier les possibilités de gains d'efficacité et d'économies et les mettre en œuvre.
- Se conformer aux orientations applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires sur les biens immobiliers et aux critères d'emplacement des bureaux de l'organisme.

2. Transparence et reddition de comptes

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et veiller à la transparence et au respect de l'obligation de reddition de comptes dans les rapports.
- Respecter les exigences de la *Directive concernant les organismes et les nominations* et répondre aux constatations d'audit, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration en ce qui a trait à la gouvernance et à l'obligation de reddition de comptes de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, incluant la planification et l'intervention face aux situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser la main-d'œuvre de votre organisme afin de permettre la mise en œuvre efficace et efficiente des priorités gouvernementales, tout en améliorant les normes de service à la clientèle.
- Simplifier les fonctions administratives afin de garantir que toutes les ressources disponibles soient réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariennes et les Ontariens.

5. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, le partage de renseignements et la production de rapports, notamment en tirant parti des solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Soutenir la transparence et le partage des données avec le ministère, selon le cas.

6. Livraison numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer de respecter et de dépasser les normes de service à la clientèle au cours de la transition.
- Utiliser des approches ou des outils variés pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, y compris durant la pandémie de COVID-19.

Je souhaite également que votre personnel collabore avec mon ministère pour veiller à ce que vos objectifs et votre modèle de gestion soient conformes à votre mandat et aux priorités du gouvernement. Le centième anniversaire de la création du Groupe des Sept en 2020 est l'occasion idéale de faire connaître la Collection McMichael d'art canadien et de promouvoir sa position en tant que foyer de l'art canadien. Je vous encourage à mettre à profit cette année marquante ainsi que toute autre occasion novatrice se présentant à vous pour éveiller l'intérêt de nouveaux visiteurs et les attirer en toute sécurité vers la Collection McMichael, dans l'optique d'accroître la fréquentation et les revenus, de mettre à profit les expériences du XXI^e siècle et de stimuler le tourisme. Je vous invite à collaborer avec votre organisme touristique régional, au besoin.

Dans le cadre de ses efforts continus pour lutter contre la COVID-19, le gouvernement fera son possible pour que les organismes provinciaux puissent se concentrer sur l'amélioration de l'expérience client, l'innovation en matière de services, l'offre d'un plus grand nombre de services virtuels et en ligne et l'élimination des redondances dans le cadre de l'examen élargi des organismes mené par le Conseil du Trésor. Ce travail s'appuiera sur les progrès réalisés en matière de prestation de services numériques pendant la pandémie et sur l'examen complet des organismes provinciaux qui s'est achevé à l'automne 2019 en vue d'améliorer les services, de remédier aux inefficacités et de dépenser plus efficacement l'argent des contribuables. Le gouvernement poursuit également l'initiative Réduction des formalités administratives et des fardeaux réglementaires afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences liées à la conformité réglementaire, y compris les formalités administratives, imposées aux entreprises ontariennes. Il est possible que le personnel de mon ministère vous contacte afin de vous demander votre soutien dans le cadre de ces initiatives.

Je salue le rôle que vous jouez dans l'acquisition et la préservation des œuvres d'art, des objets ainsi que du matériel documentaire connexe émanant d'artistes qui ont contribué ou contribuent à l'évolution de l'art canadien ou se rapportant à ceux-ci, l'accent étant mis sur le Groupe des Sept et sur les peuples autochtones du Canada. Je souhaite que votre organisme continue à accomplir ce travail important d'une manière qui soit conforme aux priorités du gouvernement. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à rouvrir les portes de notre province au monde extérieur lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

En travaillant ensemble, nous avons le potentiel de générer des milliards de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois. Notre travail soutient ce double objectif incroyable : une forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des collectivités de l'Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d'industries, je reconnais qu'il y a beaucoup de travail à accomplir pour relancer notre économie et faire en sorte que l'Ontario demeure un moteur économique.

Je sais qu'avec le concours de la Collection McMichael, nous y parviendrons.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lisa', followed by a period.

Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c. : Ian Desjardin, directeur administratif, Collection McMichael d'art canadien
Nancy Matthews, sous-ministre, Industries du patrimoine, du sport, du tourisme
et de la culture
Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les
organismes et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine,
du sport, du tourisme et de la culture